

COMMUNE DE MAURIAC – CANTAL

DECISION DU MAIRE N° 2024-04

Le Maire de Mauriac,

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-05-27/7 du 27 mai 2020 portant délégations de pouvoirs au Maire,

Considérant la nécessité d'arrêter l'actualisation des tarifs au titre de la délégation de pouvoirs pour l'année 2024,

DECIDE

Article 1 : D'ARRETER l'actualisation des tarifs suivants au titre de la délégation de pouvoirs comme suit:

1- RESTAURATION SCOLAIRE (à compter du 04 mars 2024) :

Abonnement complet ou réduit	Habitants Mauriac	Hors commune de Mauriac
Familles ayant 1 enfant fréquentant la cantine	3,55 €	3,65 €
Familles ayant 2 enfants fréquentant la cantine	3,35 €	3,45 €
Familles ayant 3 enfants fréquentant la cantine	3,15 €	3,25 €
Adultes	5,65 €	5,75 €
Réservation ponctuelle		
Enfants	4,45 €	4,55 €
Adultes	6,65 €	6,75 €

2- GARDERIE (à compter du 04 mars 2024):

Jours de classe	Habitants Mauriac	Hors commune de Mauriac
Matin	1,55 €	1,65 €
Soir	1,55 €	1,65 €
Mercredis, jours de congés et vacances		
scolaires		
Journée	6,25 €	6,35 €
Demi-journée	3,65 €	3,75 €

Tarifs dégressifs pour les familles ayant plusieurs enfants fréquentant la garderie :

Journée complète

- moins 0,70 € pour le 2ème enfant fréquentant la Garderie,
- moins 1,30 € pour le 3^{ème} enfant fréquentant la Garderie,

Demi journée

- moins 0,40 € pour le 2^{ème} enfant fréquentant la Garderie,
- moins 0,70 € pour le 3^{ème} enfant fréquentant la Garderie,



3- PONT-BASCULE:

Désignation	Tarifs
Véhicule jusqu'à 2 T	2,50 €
Véhicule de 2 à 5 T	3,50 €
Véhicule de 5 à 10 T	4,50 €
Véhicule de 10 à 25 T	6,50 €
Véhicule de 25 à 50 T	9,50 €

4- MUSÉE, MONASTÈRE, MANIFESTATIONS:

	Enfants de moins	Jeunes de 12 ans à	Adultes
	de 12 ans	17 ans Etudiants	
Tarif individuel	Gratuit	1 €	3,00 €
Tarif groupe	Gratuit	1 €	2,50 € par pers
Tarif individuel Tarif groupe	Gratuit	1,50 €	4,50 € 4,00 € par pers.
	a historique dont monast	ère et hasilique	1 .,
Visite guidée du centre	e mstorique dont monast	ore or busingue	T
			4,80 €
Tarif individuel Tarif groupe	Gratuit	1,50 €	4,80 € 4,00 €
Tarif individuel Tarif groupe	Gratuit		
Tarif individuel	Gratuit	1,50 €	

Les visites organisées pour les scolaires dans le cadre de la journée nationale « Portes ouvertes dans les musées » sont gratuites.

Manifestation munic	cipale à accès payant
Plein tarif	15 €
Tarif réduit	10 €

5-INSTALLATIONS SPORTIVES:

Désignation/tarifs	Lycée de Mauriac
Halle des sports	15 € /h
Gymnase municipal	15 € /h

6- TRAVAUX DE PEINTURES ET AUTRE EFFECTUES POUR LE COMPTE DE TIERS (ou autres collectivités):

Préparation des emplacements, tracés et tous travaux divers effectués pour le compte de tiers	26 €/h
par les agents communaux	
Travaux de peinture (y compris fournitures de	
peinture et de la main d'œuvre)	22 €/m²
Manutention de matériel	26 €/h

7- MARCHE DE VILLE ET FOIRES:

Régulier	0,50 €/ml	
Passage	1 €/ml	
Abonnement à l'année	20,00 €/ml payable au semestre	
Camion outillage	1 €/m²	
Buvettes et Foires de la Saint Mary	1 €/ml	

Droite d'accès

2 €	
3 €	
5 €	
7 €	
10 €	
	3 € 5 € 7 €

Forgins : par jour d'occupation (montage et démontage inclus)

De 1 à 2 m de profondeur	1 €/ml
De 2 à 6 m de profondeur	1,50 €/ml
De 6 à 10 m de profondeur	1,80 €/ml
Plus de 10 m de profondeur	2,00 €/ml



Caravanes

Emplacement	18,00 €	
Supplément au-delà de 7 jours	10,00 €	

8- OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC:

Permission de voirie (benne, échafaudage, palissade)	1,30 €/m²/jour
Terrasses et étalages permanents > 60 jours/an	11 €/m²
Terrasses et étalages non permanents	0,15 €/m²/jour
Installation d'équipements ponctuels sur domaine public	9 €/l'unité/mois

8- CENTRE AQUA-RECREATIF DU VAL SAINT-JEAN:

Catégories	Tarifs	
Moins de 4 ans	Gratuit	
De 4 à 18 ans et étudiants	3,70 €	
Adulte	4,50 €	
Groupe accompagné (ALSH)	2,00 €/par pers.	
Abonnement adulte (10 entrées)	37,00 €	
Abonnement de 4 à 18 ans (10 entrées)	27,00 €	
Abonnement personnel communal (1 carnet de 10 entrées Adultes et 4 à 18 ans)	20,00 €	
Période sous protocole sanitaire Tarif unique pour un créneau de 1h30 (à partir de 4 ans)	1,5 €	

^{*}Pénalité pour perte de bracelets : 2,50 € **Tickets valables uniquement pour le Centre aqua récréatif du Val Saint Jean.

9- SALLES MUNICIPALES:

Désignation	Associations de Mauriac : Forfait annuel	Associations de Mauriac Manifestation avec billetterie ou recettes	SCIC ASLJ	Centre Social	Autres utilisateurs
Salle Thivet					180,00 €
Halle des sports		50,00 €	12 €/jour		200,00 €
Equipments sportifs (dont gymnase)	30,00 €			Gratuit	200,00 €
Salle du stade			8 €/jour		150,00 €/jour
Salle rue du collège			6 €/jour		50,00 €/jour
Caution		500,00 €			500,00 €

Article 2 : il sera rendu compte de la présente décision au Conseil Municipal, lors de sa prochaine séance.

Article 3 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète de Mauriac.

Fait à Mauriac, le 0 5 FEV. 2021

e Maire de Mauriac,

Edwige ZANCHI

Date de publication sur le site internet www.mauriac.fr:

Envoyé en préfecture le 05/02/2024

Reçu en préfecture le 05/02/2024

Publié le 06/02/2024

ID: 015-211501200-20240205-DEC2024_04-AU

Envoyé en préfecture le 05/02/2024

Reçu en préfecture le 05/02/2024

Publié le 06/02/2024

Berger Levrault

ID: 015-211501200-20240205-DEC2024_04-AU

.